

« Dans la crise, un entrepreneur, comme un chrétien, ne peut pas désespérer »



Article in *Famille chrétienne* | 21/04/2020 | par Hugues Lefèvre

François Asselin est le président de la CPME
©Dahmane

La crise sanitaire va entraîner un KO économique. En première ligne se retrouvent les entrepreneurs qui luttent pour préserver leur activité. François Asselin est le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Il est convaincu que ces milliers d'entrepreneurs sont les chevilles ouvrières du redémarrage de l'économie et qu'il faut les protéger. Entretien.

➤ **Le gouvernement répond-il à l'angoisse actuelle de milliers d'entrepreneurs ?**

Avec le confinement, l'économie du pays s'est arrêtée brutalement. Le gouvernement n'a pas négocié sur les dispositifs de soutien aux entreprises. Mais le plus important dans une crise comparable à une situation de guerre, c'est l'intendance. Elle doit être d'une efficacité redoutable. Or, dans les premières semaines, l'angoisse des petites et moyennes entreprises a commencé à monter quand les demandes de mise en chômage partiel ne recevaient pas d'accusé de réception ou quand certaines voyaient leurs demandes rejetées. Beaucoup de chefs d'entreprise ont pensé qu'on était en train de leur retirer le tapis sous les pieds !

➤ **Certains disent aussi que les banques et les assurances ne jouent pas le jeu...**

En temps de guerre, il faut que l'État, les banques, les assureurs, tous les acteurs économiques soient au rendez-vous de l'histoire. Il faut être réactifs et efficaces. C'est une question de vie ou de mort pour des milliers d'entreprises. La mise en place du prêt garanti par l'État est un excellent outil mais certains réseaux bancaires se sont mis à assommer les chefs d'entreprise à coup de demandes administratives à n'en plus finir ou de garanties supplémentaires... Ce n'est pas acceptable en temps de crise. Je le répète : si les dispositifs ne sont pas déployés de façon fluide, alors, pour l'entrepreneur, la détresse monte à mesure que les jours de son calendrier des paiements défilent.

➤ **A cela s'ajoute la peur de travailler à l'heure du coronavirus...**

Évidemment. A ce propos, il y a eu au départ du confinement un malentendu terrible que nous, entrepreneurs, avons très mal vécu. Quelques jours après l'appel très clair à rester chez soi, la ministre du Travail a demandé pourquoi avait-on arrêté la machine économique ! Mais que répondre à cela quand un chef d'entreprise n'a pas les moyens de protéger ses salariés avec des masques ? A l'heure du coronavirus, la responsabilité du chef d'entreprise concernant la sécurité et la santé du salarié reste totale... Cela paralyse. En France, nous avons construit des outils qui nous mortifient en temps de crise. Dès qu'il y a un danger, on ne bouge plus. Le principe de précaution se transforme en principe d'inaction. En soit, nous devrions arrêter de nous alimenter car nous prenons des risques en allant faire nos courses... Heureusement qu'il y a des Français qui continuent de récolter des fruits et des légumes, d'élever des moutons, de les transformer et de les distribuer. Car si tout le monde répondait honnêtement aux injonctions des inspecteurs du travail, plus un Français ne serait capable de s'alimenter ! Je souhaiterais qu'en matière de santé au travail, dans une situation comme celle-ci, il n'y ait pas de risque pénal pour l'employeur.

➤ **N'est-ce pas ouvrir la porte à des dérives ?**

D'abord, les entrepreneurs ne sont pas des sauvages qui prennent des risques incalculés. Ensuite, en temps de guerre, c'est comme si tous vos soldats restaient dans les casernes par peur de prendre une balle. Bien évidemment, il faut des outils pour se protéger individuellement et collectivement. Mais un chef d'entreprise ne peut pas être responsable de l'impossible. Aujourd'hui, les entrepreneurs sont des « risques tout » qui sont de plus en plus encerclés par des « risques rien ». Dans cette crise, plutôt que de les freiner, ne vaudrait-il pas mieux les rassurer pour qu'ils aillent de l'avant et entraînent avec eux des milliers d'hommes et de femmes ? Car ce sont ces profils dont la France aura besoin au sortir du confinement.

➤ **À la CPME, vous aimez rappeler que « l'esprit d'entreprise, c'est le bien commun qui passe devant l'individuel ». Dans une crise, le réflexe n'est-il pas de se sauver d'abord soi-même ?**

Je crois que la foi peut nous aider à réaliser qu'il y a plus grand que son intérêt personnel. On comprend très bien cela au niveau d'une famille : voir un père et une mère se sacrifier pour leurs enfants ne pose aucun problème. Je ne demande pas de calquer le modèle familial sur celui de l'entreprise. Mais chacun peut comprendre que, pour être à la hauteur de cette crise, il nous faut déployer des valeurs de solidarité, de courage et de confiance. Il faut travailler à l'élaboration d'un environnement qui mette en confiance l'entrepreneur. S'il est capital de protéger les salariés physiquement et économiquement, il faut aussi protéger le chef d'entreprise et son entreprise.

➤ **La foi peut donc aider l'entrepreneur en temps de crise ?**

Je dirais même que la foi catholique est consubstantielle au métier d'entrepreneur. Car un entrepreneur, comme un chrétien, ne peut pas désespérer. Sinon il est perdu. Avez-vous déjà vu quelqu'un réussir dans les affaires en paraissant malheureux et en faisant la tête ? Quelles que soient les difficultés, les crises, les tempêtes, pour rester debout, il doit regarder devant avec espérance et confiance.

➤ **Est-ce que cette crise peut contribuer à humaniser notre économie ?**

Il le faut ! Même si le naturel reviendra peut-être au galop, cette crise est l'occasion d'un changement. Nous sommes en train de nous rendre compte que nos solutions ne se trouvent pas forcément à Pékin ou New-Delhi, que nous avons des capacités de production que nous avons sous-traitées. L'économie de marché et la mondialisation ont permis de sortir de la misère un nombre considérable d'êtres humains. Mais nous sommes arrivés à une telle financiarisation du marché qu'il est grand temps de se reposer des questions fondamentales. Aujourd'hui, le fruit de la croissance vient-il récompenser le vrai travail ?

➤ **Est-ce une lubie de penser que cette crise sera bénéfique au « made in France » ?**

En France, près de 35% des actifs dépendent des échanges avec l'extérieur. Il ne faut donc pas se raconter n'importe quoi : se recroqueviller sur son petit village gaulois ne résoudra pas tous les problèmes. Mais il va falloir revisiter notre chaîne de valeurs, regarder à nouveau si notre environnement économique n'est pas plus pertinent au niveau local. Prenons la question des masques : on s'aperçoit qu'on ne fabriquait plus de masques en France car on les achetait 20 centimes moins cher en Asie. Quand vous regardez à la fin de l'année ce que cela représente dans les dépenses d'une entreprise, on se demande bien aujourd'hui si le jeu en valait la chandelle...

Il faut aller vers une économie plus durable et vers une certaine forme de sobriété. Une sobriété qui n'est pas incompatible avec la croissance. Aujourd'hui, les petites entreprises qui arrivent à tenir et à être résilientes sont celles qui ont été sobres dans leur manière d'utiliser le fruit de leur croissance. C'est une leçon.